

S'installer en collectif

2 Jours

OBJECTIFS

Bénéficier de l'accompagnement d'un intervenant expert afin de créer une entreprise avec plusieurs sociétaires.
Poser des fondations humaines solides pour construire un collectif agricole pérenne.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

CONTENU

contenu détaillé :

- découvrir les enjeux inhérents à la création et au maintien d'un projet collectif
- définir et valider ensemble les valeurs fondatrices et axes de développement du projet
- connaître et savoir utiliser les outils basiques du faire ensemble pour prévenir les écueils et dépasser les dysfonctionnements au sein du groupe

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Cléa CARMILLET
adear01@orange.fr

ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE
Tel. 04 74 45 25 59

NOTE : Merci d'apporter votre repas.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation.
Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre o

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
06/09/2021	01000 Ain	Blandine JOLY
01/01/0001	01000 Ain	Blandine JOLY

THÈMES

Autres Installation

FINANCEURS

VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))